Communiqué de presse

Paris, 12 novembre 2026

Grippe saisonnière :
A-Grippe-Toi adresse sa « Facture de la grippe » aux parlementaires

Alors que la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2026-2027 a démarré, la coalition A-Grippe-Toi interpelle les parlementaires en leur adressant la « Facture de la grippe ». Son but : rendre visible le poids sanitaire, humain et économique de la maladie en France. La coalition plaide pour un renforcement des investissements dans la prévention afin d'en limiter les conséquences sur la population et sur le système de santé.

Chaque hiver, la grippe pèse lourdement sur la collectivité

D'après les données[1] réunies dans cette facture, le coût hospitalier direct de la grippe s'élève en moyenne à près de 79 millions d'euros par saison. Il peut atteindre environ 140 millions d'euros si l'on intègre le fardeau respiratoire imputable à l'épidémie. Pour la saison 2025-2026, on dénombre quelque 1,7 million de consultations en ville, 115 000 passages aux urgences et 24 000 hospitalisations, ainsi qu'une surmortalité estimée à près de 12 700 décès. Derrière ces chiffres, ce sont les plus fragiles qui paient le prix le plus élevé, en particulier les personnes âgées de 65 ans et plus. Cette population[2] concentre une part majeure des hospitalisations respiratoires en excès et des coûts qui en découlent. Pourtant, à la fin de la campagne 2025-2026, seuls 56,7 % des 65 ans et plus étaient vaccinés, un taux très éloigné de l'objectif de 75 % fixé par l'Organisation mondiale de la Santé pour les populations à risque.

Faire de la prévention un investissement prioritaire

Avec cette démarche, A-Grippe-Toi veut replacer la prévention de la grippe au cœur du débat public et des décisions politiques. La facture adressée aux députés et sénateurs chiffre l'impact de l'épidémie, mais rappelle aussi qu'il est possible de mieux faire : améliorer la couverture vaccinale, renforcer l'information et mieux protéger les personnes les plus fragiles. Les bénéfices potentiels sont significatifs. Une modélisation publiée en 2024 estime qu'une couverture de 75 % dans les groupes à risque permettrait, d'économiser environ 82 millions d'euros par an en France. Il s'agit d'un ordre de grandeur, et non d'une prévision budgétaire pour 2026-2027. La coalition invite les parlementaires à faciliter l'accès à la vaccination, renforcer les actions d'information et de sensibilisation, améliorer le suivi territorial de la couverture vaccinale et consolider la protection des résidents en EHPAD, des patients et des soignants. La grippe n'est pas une fatalité : la prévention est un levier essentiel pour protéger les plus fragiles, limiter les hospitalisations et alléger le coût de chaque saison grippale.

---

[1] Données issues de Santé Publique France

[2] Cette population représente 1 personne sur 5 en France soit environ 15,2M de personnes (source INSEE 2025)

À l'approche du pic épidémique, A-Grippe-Toi demande aux décideurs de faire de la vaccination antigrippale et de la prévention des priorités de santé publique, pour réduire durablement l'impact de la grippe en France.
Sans action envisagée, la facture risque de s'alourdir : d'ici 2030, un Français sur quatre aura 65 ans ou plus. Derrière ce chiffre, ce sont des vies et des familles qui seront touchées, mais aussi notre système de santé.

Contact : Solène Batier, consultante en Affaires publiques - solene.batier@nile-consulting.eu